7^e séance, 23^e année

Province de Québec Centre de services scolaire des Navigateurs Lévis

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 27 avril 2021 à 17 h, à distance (Zoom).

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance extraordinaire du comité exécutif du 27 avril 2021 à 17 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CEX-20-21-061 1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum

- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 mars 2021
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 École de la Caravelle (Joly) Rénovation de la toiture Adjudication de contrat
- 2.2 École de la Caravelle (Saint-Flavien) Rénovation des toits en pente et des services Adjudication de contrat
- 2.3 École Notre-Dame-d'Etchemin Remplacement des services Adjudication de contrat
- 2.4 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC)
 Achat de simulateurs pour grue Adjudication de contrat
- 2.5 École Saint-Joseph Remplacement du chauffage, de la ventilation et du conditionnement d'air (CVCA) Adjudication de contrat
- 2.6 École de l'Étoile Aménagement de la cour d'école Modules de jeux Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres
- 5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-20-21-062

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 mars 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 mars 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 mars 2021 et d'adopter celuici tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

CEX-20-21-063 SRM

2.1 École de la Caravelle (Joly) – Rénovation de la toiture – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210301-59 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de la toiture pour l'École de la Caravelle (Joly);

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 30 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue, effectuée par la firme d'architectes, DAD architecture/design;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à R.N. Samson inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de la toiture pour l'École de la Caravelle (Joly), pour un montant de 189 558 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-20-21-064 SRM

2.2 École de la Caravelle (Saint-Flavien) — Rénovation des toits en pente et des services — Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210301-60 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des toits en pente et des services pour l'École de la Caravelle (Saint-Flavien);

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 30 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, DAD architecture/design;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à R.N. Samson inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des toits en pente et des services pour l'École de la Caravelle (Saint-Flavien), pour un montant de 205 707 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-20-21-065 SRM

2.3 École Notre-Dame-d'Etchemin – Remplacement des services – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210304-62 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services pour l'École Notre-Dame-d'Etchemin:

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 8 avril 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, GLCRM architectes inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Grabriel Miller inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services pour l'École Notre-Dame-d'Etchemin, pour un montant de 220 850 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-20-21-066 SRM

2.4 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de simulateurs pour grue – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210318-65 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement relatif à l'achat de simulateurs pour grue pour la formation des élèves au Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 9 avril 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue, effectuée par le personnel du CNCEC;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à CM Labs Simulations, le contrat d'approvisionnement relatif à l'achat de simulateurs pour grue pour la formation des élèves au Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC), pour un montant de 284 500 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-20-21-067 SRM

2.5 École Saint-Joseph – Remplacement du chauffage, de la ventilation et du conditionnement d'air (CVCA) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210317-64 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement du chauffage, de la ventilation et du conditionnement d'air (CVCA) pour l'École Saint-Joseph;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 15 avril 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'ingénieurs, CIMA+;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Ingénierie Carmichael Ltée, le contrat de travaux de construction relatif au remplacement du chauffage, de la ventilation et du conditionnement d'air (CVCA) pour l'École Saint-Joseph, pour un montant de 196 289 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-20-21-068 SRM

2.6 École de l'Étoile – Aménagement de la cour d'école – Modules de jeux – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210330-68 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux d'aménagement de la cour d'école - modules de jeux pour l'École de l'Étoile;

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 23 avril 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue, effectuée par le personnel des Services des ressources matérielles;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Eskair Aménagement, le contrat de travaux d'aménagement de la cour d'école – modules de jeux pour l'École de l'Étoile, pour un montant de 113 120,06 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question ou message

CEX-20-21-069 5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 13.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Sandra Cauchon

Eve Lapointe Présidente